

Bordeaux, le 28 avril 2020

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

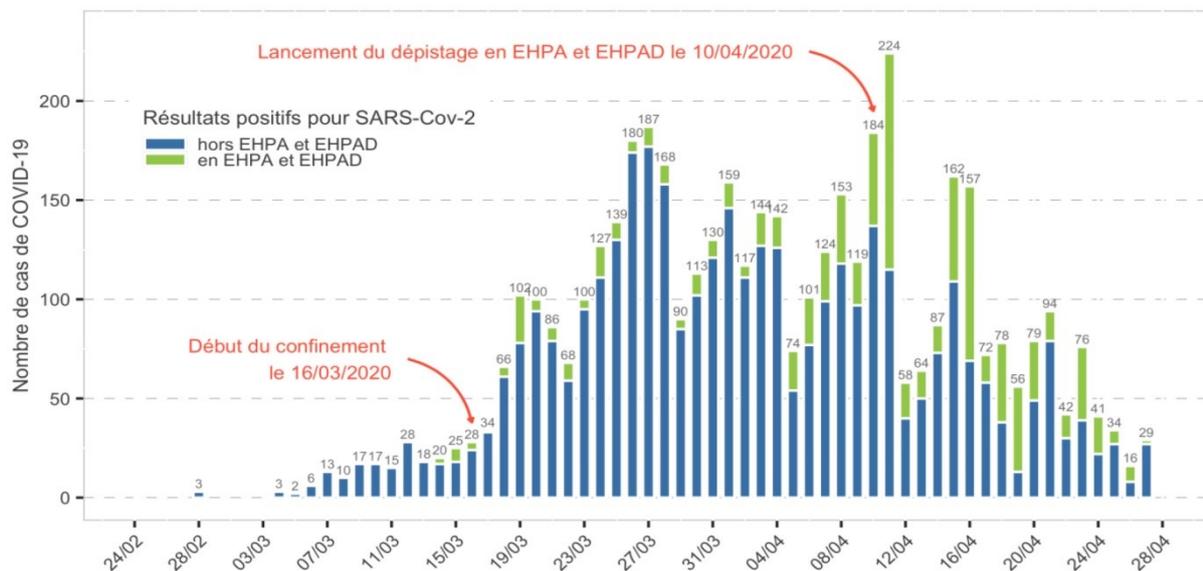
>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **29 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 27 avril**, ce qui porte le total à **4 582** depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel :

- ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.
- les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.

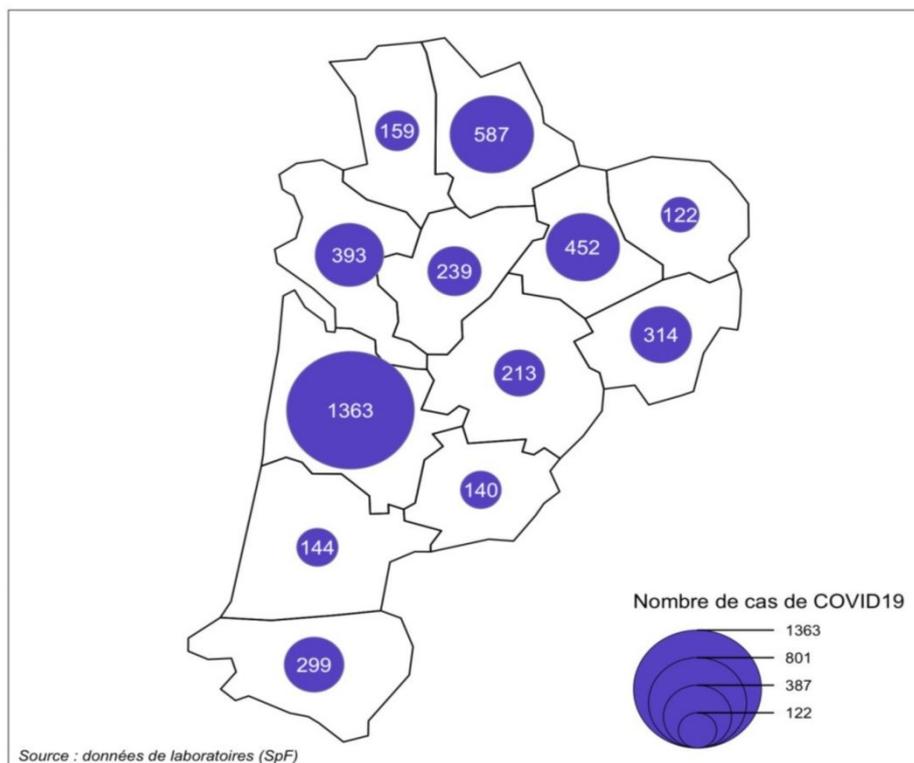
| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 par jour en Nouvelle-Aquitaine au 27 avril 2020 (N = 4582)



Depuis le 10 avril, un dépistage systématique dans les EHPAD ayant identifié au moins un cas confirmé de Covid-19, parmi les résidents ou le personnel, a été initiée dans l'ensemble de la région. Ainsi ces derniers jours, il apparaît un nombre important de personnes positives issues de ce dépistage (en vert sur le graphe).

(Source : Santé publique France)

| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 par département en Nouvelle-Aquitaine au 27 avril 2020



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **716 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (- 5 par rapport à la veille)
- **126 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (- 2 par rapport à la veille)
- **1 315 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 13 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 302 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+ 1 par rapport à la veille).

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 28/04 à 10h30

| Nombre de cas de COVID-19, données SI-VIC, au 28 avril 2020 en Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	716	126	1315	302
DEPARTEMENTS¹				
Charente (16)	8 (1%)	2 (2%)	37 (3%)	11 (4%)
Charente-Maritime (17)	71 (10%)	14 (11%)	84 (6%)	41 (14%)
Corrèze (19)	78 (11%)	11 (9%)	62 (5%)	23 (8%)
Creuse (23)	30 (4%)	10 (8%)	20 (2%)	5 (2%)
Dordogne (24)	31 (4%)	4 (3%)	54 (4%)	9 (3%)
Gironde (33)	254 (35%)	57 (45%)	618 (47%)	108 (36%)
Landes (40)	25 (3%)	4 (3%)	44 (3%)	10 (3%)
Lot-et-Garonne (47)	33 (5%)	3 (2%)	38 (3%)	5 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	63 (9%)	5 (4%)	149 (11%)	23 (8%)
Deux-Sèvres (79)	29 (4%)	2 (2%)	39 (3%)	15 (5%)
Vienne (86)	49 (7%)	7 (6%)	83 (6%)	30 (10%)
Haute-Vienne (87)	45 (6%)	7 (6%)	87 (7%)	22 (7%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

| Nombre de signalements, de cas de COVID-19 et décès chez les résidents en Ehpa et autres EMS, Nouvelle Aquitaine, du 1er mars 2020 au 28 avril 2020 à 9h

	Données en Ehpa par département												Total régional	Total régional	Total régional
	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	Ehpa	autres EMS	tous étabts
Nombre de signalements ¹	22	41	11	21	22	85	17	14	65	32	19	9	358	149	507
Nombre de cas total ^{2,4}	42	151	19	42	71	497	11	26	186	44	154	334	1577	206	1783
Nombre de décès dans l'établissement ^{3,4}	10	5	0	5	8	30	1	3	16	0	19	12	109	0	109
Nombre de décès à l'hôpital ^{3,4}	0	10	0	0	1	37	0	0	4	3	8	6	69	1	70

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 28 avril 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède actuellement à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi en train d'être identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs
- les situations revenues à la normale

Au total, 335 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au **28 avril, 167 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 18,6 % des EHPAD de notre région** (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).

- Parmi les signalements, **1 577 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles** (suspects présentant des symptômes) Covid-19 (+ 42 par rapport à la veille),
- Parmi ces cas possibles ou confirmés, **109 sont décédés au sein des établissements** (+ 4 par rapport à la veille) et **69 sont décédés à l'hôpital** (+ 2 par rapport à la veille suite - Ces décès sont inclus dans l'indicateur « nombre de décès parmi les personnes hospitalisées » dans le tableau des données hospitalières SI-VIC).

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit
sauf muni d'une attestation pour :



Aller travailler,
si le télétravail est impossible



Faire des courses
de première nécessité



Faire garder ses enfants
ou aider des personnes
vulnérables



Aller chez un professionnel
de santé si vous n'avez
pas de signe de la maladie

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement.
Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.
Une version numérique est désormais disponible.

CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :

0800 130 000 (appel gratuit)

Toutes les informations à jour

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule régionale de renseignements Covid-19

ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr